

**Rappel très important à tous les pratiquants voulant évoluer sur nos installations.**

Il est demandé à chaque pratiquant de se munir d'un badge magnétique sur lequel sera mentionné sa fréquence et son nom. (Fourni par le club).

Il sera mis en place sur le tableau des fréquences à chaque vol puis retiré du tableau à chaque fin de vol.

*La Licence FFAM en cours de validité est obligatoire pour accéder à la piste, et cela pour tous les pratiquants.*